



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

coopération culturelle

Question écrite n° 48862

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée des Français de l'étranger, sur le réseau culturel de la France à l'étranger. Le Comité d'évaluation et de contrôle de l'Assemblée nationale a rendu à la fin de l'année 2013 un rapport d'évaluation des politiques menées au titre de ce réseau. Les auteurs du rapport rappellent la position historiquement pionnière de la France en matière de rayonnement explique qu'elle soit aujourd'hui dotée d'un réseau culturel extérieur qui se singularise par sa richesse et sa complexité. Selon les rapporteurs, s'il demeure aujourd'hui encore le réseau culturel le plus étendu au monde, il doit désormais faire face à de nouveaux défis, dans un contexte de contrainte budgétaire et de concurrence accrue des puissances étrangères. Les auteurs de ce rapport estiment que, pour être en mesure de mener une politique d'influence à même de faire entendre sa voix dans le monde, la France doit donc adapter ce réseau aux réalités contemporaines. Ils suggèrent dans cette perspective de renforcer le pilotage du réseau culturel, d'adapter ses moyens et de développer les synergies en améliorant le pilotage stratégique et la gouvernance nationale. Les rapporteurs proposent ainsi, s'agissant spécifiquement de la formation, de conforter les actions de l'Institut français en vue d'accroître le nombre d'agents formés. Il lui demande si le Gouvernement entend donner une suite concrète à cette suggestion.

Texte de la réponse

Le ministère des affaires étrangères et du développement international a confié à l'Institut français (IF) la mission de développer une offre de formation à destination des agents du réseau culturel à l'étranger, en lien avec la direction des ressources humaines. Cette démarche a permis d'élargir le champ de l'offre, autant avant le départ en poste (formation à la gestion, à l'encadrement, à la levée de fonds), que tout au long de la vie professionnelle dans le réseau (perfectionnement dans une discipline culturelle, renfort de compétences sur les fonctions supports, formations « métiers » spécialisées). L'accent est aussi mis sur la formation en ligne (cf. formations certifiantes à destination notamment des agents de recrutement local).

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48862

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Français de l'étranger

Ministère attributaire : Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 février 2014](#), page 993

Réponse publiée au JO le : [1er juillet 2014](#), page 5513